Auch, le 10 novembre 2025

Monsieur Didier JAFFRE
Directeur général de l'Agence Régionale
de Santé Occitanie
ARS Occitanie
10 Chemin du Raisin
31000 TOULOUSE



FRANCK MONTAUGÉ

SENATEUR DU GERS

VICE-PRESIDENT DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ECONOMIQUES Monsieur le Directeur Général,

Je me permets d'appeler votre attention sur les conséquences humaines et sanitaires de la fermeture du plateau technique d'analyses de biologie médicale du laboratoire privé Synlab à Auch.

En ce début de mois de novembre, nous avons appris par voie de presse que le laboratoire Synlab situé avenue d'Alsace à Auch ne fera plus que les prélèvements (comme c'est déjà le cas des trois autres laboratoires de ce groupe dans le Gers).

Les analyses seront en effet concentrées sur Aire-sur-Adour, dans le département des Landes, augmentant de fait les délais de transmission des résultats pour les médecins. Y compris en situation d'urgence donc au détriment premier des patients en situation de risques.

Cette situation aura aussi, indéniablement, une incidence négative pour les médecins généralistes et spécialistes dont le maillage territorial, en zones rurales comme à Auch, est déjà très problématique comme vous le savez.

Il ne resterait donc plus désormais qu'un seul laboratoire d'analyses dans le département du Gers : celui du Centre hospitalier d'Auch (CHA), dont nous pouvons craindre en l'état qu'il ne puisse pas prendre en charge ce volume d'activité supplémentaire.

Cette décision va donc se traduire par le licenciement de huit salariés (six techniciens, un cadre technique et une comptable), dont les perspectives de reclassement sont incertaines, et une dégradation aussi forte que grave de la qualité de l'offre de santé dans notre département, déjà particulièrement fragilisée.

Aussi, compte tenu de cette situation alarmante, je vous saurais gré de bien vouloir organiser une médiation avec la direction de ce groupe afin que la décision de fermeture soit réexaminée et suspendue.

Si la position du groupe devait être confirmée, un dimensionnement adapté du CHA pourrait aussi être utilement étudié pour répondre aux enjeux de qualité de prise en charge médicale des patients gersois.

En vous remerciant par avance de l'intérêt que vous vous voudrez bien porter à ma requête,

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Général, en l'assurance de ma considération distinguée.

Franck MONTAUGÉ